

Optimiser la génération et éviter les anomalies de résultat - TCR

Cette page fait suite à plusieurs formations et mises en place du bilan social ainsi qu'aux tickets qui en ont résultés.

Les données sont issues d'une ancienne base client. Son bilan social est établi pour 2020.

Une des premières anomalies qui apparaît concerne le 1er tableau, Emploi et son premier sous-tableau, Effectifs.

1 EMPLOI							
1.1 Effectifs							
1.1.1110 Effectif au 31/12	35,00	86,00	66,00	40,00	3,00	8,00	
1.1.1111 Effectif total au 31/12 équivalent temp	32,30	88,14	54,68	37,32	3,00	8,00	

La première ligne, 1110 effectif au 31/12, prévue dans la description du Journal Officiel, indique le nombre de personnes physiques présentes au 31/12.

Le JO :

Effectif total au 31 / 12 (1) I.

(1) Effectif total : tout salarié inscrit à l'effectif au 31 / 12 quelle que soit la nature de son contrat de travail.

Le deuxième ligne n'est pas prévue au JO mais est ajoutée par EIG car beaucoup de structures raisonnent en ETP.

Dans la 2ème colonne, catégorie éducatif, le nombre d'ETP (88,14) est supérieur au nombre de personnes (86). Ce qui n'est pas cohérent.

1er point d'attention

La première chose à faire est de contrôler le paramétrage de la ligne.

Ligne 1110, effectif au 31/12 (personnes physiques)

Número de ligne	<input type="text" value="1110"/>	Visible <input checked="" type="checkbox"/>	Commentaire <input type="checkbox"/>
Libelle	<input type="text" value="Effectif au 31/12"/>		
Fonctionnalités		Mode de calcul	
Activer le calcul	<input checked="" type="checkbox"/>	Type de calcul	<input type="text" value="Comptage"/> <input type="text" value="Aucun calcul particulier"/>
Ligne algébrique	<input type="checkbox"/>	Zone à sommer	<input type="text" value="Choisir..."/>
Répartition cadre - non cadre	<input checked="" type="checkbox"/>	Traitement par personne <input checked="" type="checkbox"/>	Imputer les chiffres dans la section personne <input checked="" type="checkbox"/>
Répartition homme - femme	<input checked="" type="checkbox"/>	Autoriser la modification à tous les niveaux <input type="checkbox"/>	<input type="button" value="Editer les conditions"/>
Commentaire			
<input type="text" value="Nombre de salariés présent au 31/12"/>			

Ligne 1111, effectif au 31/12 en ETP

Número de ligne	<input type="text" value="1111"/>	Visible <input checked="" type="checkbox"/>	Commentaire <input type="checkbox"/>
Libelle	<input type="text" value="Effectif total au 31/12 équivalent temps plein"/>		
Fonctionnalités		Mode de calcul	
Activer le calcul	<input checked="" type="checkbox"/>	Type de calcul	<input type="text" value="Somme"/> <input type="text" value="Aucun calcul particulier"/>
Ligne algébrique	<input type="checkbox"/>	Zone à sommer	<input type="text" value="Contrat : ETP"/>
Répartition cadre - non cadre	<input checked="" type="checkbox"/>	Traitement par personne <input type="checkbox"/>	Imputer les chiffres dans la section personne <input type="checkbox"/>
Répartition homme - femme	<input checked="" type="checkbox"/>	Autoriser la modification à tous les niveaux <input type="checkbox"/>	<input type="button" value="Editer les conditions"/>
Commentaire			
<input type="text" value="Somme des ETP des contrats présents au 31/12"/>			

Dans le premier case, la case "Traitement par personne" est cochée. Le décompte s'effectue par personne physique.

Dans le 2ème cas, la case n'est pas cochée, le traitement s'effectue donc par contrat. Si cela n'a pas d'incidence pour une personne donc la fiche contrat dure toute l'année, dès qu'une personne a plus d'une fiche, ce sont les ETP de chaque fiche qui sont sommés.

Il convient donc de cocher la case "Traitement par personne" sur cette ligne. Mais ce n'est pas suffisant.

En effet, dans ce cas, c'est l'ETP de la première fiche de l'année qui est retenu. Donc celui de la fiche la plus ancienne.

Pour prendre en compte celui de la fiche la plus récente, c'est au niveau des options de la génération qu'il faut intervenir.

Génération du bilan social

La génération du bilan social permet de créer les fiches "bilan social" à partir des salariés et de leurs fiches contractuelles.
Avant de lancer cette génération, il est nécessaire d'avoir créé correctement la nomenclature du bilan social et surtout la nomenclature des absences du bilan social.
C'est à partir de ces fiches que sera calculé le bilan social.

Veillez indiquer l'année du bilan social à générer Exporter les données

Inclure les salariés sans contrat Utiliser la date de début d'activité comme entrée (au lieu de la date d'embauche)

Inverser l'ordre de traitement des contrats Ne traiter que l'historique et les absences Ne pas utiliser les données archivées pour le bilan social

Sélection de sections

Il faut cocher la case Inverser l'ordre de traitements des contrats. De ce fait, c'est la fiche la plus récente qui est prise en compte.

2ème point d'attention

Mais ce n'est pas tout, si l'on n'y prend pas garde, la génération va appliquer la date d'embauche (celle qui figure sur le bulletin) pour constituer les données.

Par exemple, une personne embauchée le 28/08/2018 a eu un changement de situation au 07/08/2021

Fiche 1.1.0		Fiche contractuelle n 1 (Educateur Spe...)	
		Généralités	
Etablissement / Section		MECS, .	
Modèle de contrat			
Nature du contrat		CDI	
CDD sans terme précis		Non	
Unité de la durée minimale		Aucune	
Durée minimale		0	
Dispositif de politique publique		Contrat de professionnalisation	
Type du contrat		Salarié	
Date d'embauche		sam. 28 juil. 2018	
Date de début d'activité		sam. 28 juil. 2018	
Date de fin prévue			
Période d'essai		Aucune	
Nombre de mois de préavis		Aucun	
Date de clôture		ven. 06 août 2021	
Type de clôture		Changement de situation	

1	Fiche 1.2.0
1	Fiche 1.1.0

Fiche contractuelle n° 2 (Educateur Spé...)	
Généralités	
Etablissement / Section	MECS.:
Modèle de contrat	
Nature du contrat	CDI
CDD sans terme précis	Non
Unité de la durée minimale	Aucune
Durée minimale	0
Dispositif de politique publique	Contrat d'apprentissage +11 salariés
Type du contrat	Salarié
Date d'embauche	sam. 28 juil. 2018
Date de début d'activité	sam. 07 août 2021
Date de fin prévue	
Période d'essai	Aucune
Nombre de mois de préavis	Aucun
Motif du CDD	

Au niveau des données bilan social, on obtient :

Généralités	Contrats	
Numero	Entrée	Sortie
1.2.0	28/07/2018	
1.1.0	28/07/2018	06/08/2021

La fiche 1.2.0 qui débute le 07/08/2021 est présente pour le traitement du bilan social 2020. Ce qui est incohérent. C'est à nouveau dans les options de génération qu'il faut intervenir :

Génération du bilan social

La génération du bilan social permet de créer les fiches "bilan social" à partir des salariés et de leurs fiches contractuelles. Avant de lancer cette génération, il est nécessaire d'avoir créé correctement la nomenclature du bilan social et surtout la nomenclature des absences du bilan social.

C'est à partir de ces fiches que sera calculé le bilan social.

Veuillez indiquer l'année du bilan social à générer : 2020 Exporter les données

Inclure les salariés sans contrat **Utiliser la date de début d'activité comme entrée (au lieu de la date d'embauche)**

Inverser l'ordre de traitement des contrats Ne traiter que l'historique et les absences Ne pas utiliser les données archivées pour le bilan social

Sélection de sections

Il faut cocher la case "Utiliser la date de début d'activité comme entrée" pour obtenir :

Généralités	Contrats	
Numero	Entrée	Sortie
1.1.0	28/07/2018	06/08/2021

3ème point d'attention

Il concerne la catégorie de bilan social.

Nous avons déjà consacré une page EIG wiki à la bonne codification des catégories de bilan social, accessible à l'adresse <https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-grh/page/bien-demarrer-le-bilan-social-inclus-ou-non-les-categories-tcr>

Si la catégorie est incorrecte lors de la génération, il est possible de modifier la fiche personne (dans le pavé Statistiques :

Bilan Social

A inclure dans le bilan social

Catégorie de bilan social

Mais, dans le bilan social, il est possible que la personne soit codifiée autrement :



Catégorie de bilan social

Quelles que soient les manipulations effectuées dans la fiche personne, l'affectation bilan social de la personne reste erronée.

C'est parce que, lors du passage de décembre N-1 à janvier N, la fiche personne était mal codifiée et que les données de décembre N-1 sont archivées. Par défaut, la génération est établie à partir de la cette situation.

C'est toujours au niveau de la génération qu'il faut intervenir :

Génération du bilan social

La génération du bilan social permet de créer les fiches "bilan social" à partir des salariés et de leurs fiches contractuelles. Avant de lancer cette génération, il est nécessaire d'avoir créé correctement la nomenclature du bilan social et surtout la nomenclature des absences du bilan social.

C'est à partir de ces fiches que sera calculé le bilan social.

Veuillez indiquer l'année du bilan social à générer Exporter les données

Inclure les salariés sans contrat Utiliser la date de début d'activité comme entrée (au lieu de la date d'embauche)

Inverser l'ordre de traitement des contrats Ne traiter que l'historique et les absences **Ne pas utiliser les données archivées pour le bilan social**

Il faut cocher la case "Ne pas utiliser les données archivées pour le bilan social".

Quand toutes les conditions sont remplies, le résultat devient cohérent :

1 EMPLOI								
1.1 Effectifs								
1.1.1110 Effectif au 31/12	35,00	86,00	66,00	40,00	3,00	7,00	237,00	
1.1.1111 Effectif total au 31/12 équivalent temp	30,31	81,15	49,81	35,70	3,00	7,00	206,97	

4ème point d'attention

Ajout du 25 aout 2025 suite à l'insertion des remarques des développeurs, nous citons

- "Un autre cas d'incohérence identifié est causé par la case à cocher "Imputer les chiffres dans la section de la personne" sur les lignes de nomenclatures :
 - Si une personne est affectée sur une section mais que les contrats sont sur d'autres sections, il y a un risque d'incohérence entre les deux lignes
- Concernant la case "Ne traiter que l'historique et les absences", il faut le voir au cas par cas. En effet, si elle peut corriger une incohérence pour ces lignes et pour la catégorie de bilan social voulue, elle peut créer d'autres anomalies, car l'état pris sera lors l'état courant de la fiche :
 - Exemple : Une personne à temps partiel sur N - 1 et qui passe à temps plein sur N est comptée comme temps plein sur N - 1. C'est à double tranchant
 - Si seule la catégorie du bilan social est changée, c'est effectivement une solution, si d'autres zones changent, ça peut être contreproductif. D'autant plus, si la case est décochée au moment de la génération globale des personnes. Ce serait étonnant que sur l'ensemble des salariés, seule la catégorie du bilan social change
 - En revanche, au niveau d'une fiche personne du bilan social, on peut régénérer uniquement les informations de cette personne et là, effectivement, ignorer les données archivées pour le bilan social peut s'avérer pertinent"

Il concerne la case "Ne traiter que l'historique et les absences". Si cette case est cochée, les fiches personnes et les fiches contrats ne sont pas traitées. Ce qui peut poser un problème dans certains cas.

Le bilan social traite de l'année échue (Par exemple, en 2025, c'est le bilan social 2024 qui est traité).

Pour les CDD qui travaillent en multi-contrats, la question ne se pose pas. Chaque contrat est clos avant d'ouvrir le suivant.

Pour les CDI, du fait des obligations de la DSN de déclarer par des blocs 41 tout changement de statut de la personne au sein de l'entreprise qui est transmise aux différents tiers afin qu'ils tiennent compte des changements de :

- Durée horaire et donc d'ETP
- Emploi lié à un changement de grille

- Statut, de non cadre à cadre avec changement du statut conventionnel
- Dispositif de politique publique

A chaque fois, il faut procéder par un changement de situation ou un avenant, ce qui entraîne la clôture d'une fiche à un instant T.

Le seul point qui peut alors poser problème concerne les éléments de la fiche personne utilisés pour le bilan social. Examinons-les, ils sont facilement identifiables dans la fiche personne du bilan social, elles sont présentées avec un fond de couleur cyan :

Identification

Matricule A prendre en compte dans le bilan social
 Nom Prénom
 Type salarié Catégorie de bilan social

Généralités | Contrats

Sexe <input type="text" value="Masculin"/>	Ancienneté au 31/12/2024	Date	Durée
Date de naissance <input type="text" value="11/09/1972"/>	Dans la convention	<input type="text" value="15/03/1993"/>	<input type="text" value="31,8"/>
Nationalité <input type="text" value="française"/>	Dans le champ conventionnel	<input type="text" value="02/01/2024"/>	<input type="text" value="1"/>
Promotion dans l'année <input type="text" value="15/03/2024"/>	Dans l'association	<input type="text" value="16/06/2007"/>	<input type="text" value="17,54"/>
Entrée dans l'association <input type="text" value="01/02/1992"/>	Dans l'établissement	<input type="text" value="02/01/2024"/>	<input type="text" value="1"/>
Durée d'ancienneté au 31/12/2024 <input type="text" value="32,92"/>	Dans la fonction	<input type="text" value="02/01/2024"/>	<input type="text" value="1"/>

Zones calculées automatiquement

Permettre la saisie de ces zones

Brut annuel sur mois
 Brut moyen mensuel

Nombre de présence en fin de mois dans l'année

Présent au 01/01/2024 (A 00h00)

Présent au 31/12/2024

Sorti dans l'année

Présent toute l'année

- La catégorie de bilan social, en la corigeant, la génération du bilan social prend en compte la nouvelle catégorie
- Le sexe, à notre connaissance, nous n'avons jamais eu à faire à un changement de sexe. Il est vrai que si ce changement a lieu en 2025, c'est le nouveau sexe qui est pris en compte dans les décomptes de 2024
- La date de naissance, il n'y a pas lieu de la modifier, elle est reprise à partir des fichiers DSN
- La nationalité, si une personne étrangère obtient la nationalité française en 2025, elle apparaîtra "Française" en 2024. Est-ce que cette information est mise à jour ? Et combien de cas cela représente-t-il ?
- La promotion dans l'année, ça peut être bénéfique. En effet, la date de promotion est souvent ajoutée "après coup" pour gérer l'index égalité Femme-Homme. De ce fait, la ligne de bilan social "Nombre de promotions dans l'année" (1510) est alimentée à la nouvelle génération
- La date d'entrée dans l'association, il s'agit de la première fois que la personne est entrée dans l'association. Pourquoi la modifier ?
- Les différentes dates d'ancienneté dans l'association, à la création de la fiche, elles sont


initialisées à partir de la première date d'entrée dans l'association. Elles n'ont pas d'incidence en paye. La seule qui a une incidence dans le bilan social et celle "Dans l'association" qui est utilisée pour calculer les lignes "Effectif par ancienneté au 31/12" (1170 à 1176). Comment la personne doit-elle apparaître dans le bilan social ? A partir de sa première entrée (qui peut être CDD) ou de son entrée en CDI ? C'est au responsable RH de déterminer la position à prendre et à modifier au besoin ces dates. Ne pas cocher la case permet de prendre en compte la modification

Depuis plusieurs années, les reprises de salariés sont effectuées à partir des derniers fichiers DSN transmis par les clients à un instant T. Donc les informations pertinentes sont initialisées puisque elles sont présentes en DSN (sexe S21.G00.30.005, date de naissance S21.G00.30.006, nationalité S21.G00.30.013 et la date d'entrée S21.G00.40.001). Pour les clients démarrés avant l'ère de la DSN, toutes les erreurs de reprises ont déjà dûes être corrigées.

Nous persistons. Il ne faut pas cocher la case "Ne traiter que l'historique et les absences". Cependant, c'est au responsable RH qui est en charge de ce module d'agir selon l'intérêt de sa structure.

Pour les caas à la marge, changement de sexe ou nationalité, il est possible de modifier la fiche personne du bilan social et de la bloquer. En cas de nouvelle génération, elle n'est pas concernée.



Contrôler le résultat

Il est possible, pour chaque ligne et chaque colonne, de cliquer sur le bouton  pour obtenir les choix suivants :

Impression

Editer le bilan social en cours
 Editer la totalité du bilan social
 Liste de la ligne Effectif total au 31/12 équivalent temp

Extraction excel

L'édition de contrôle et l'extraction font référence aux données de la ligne :

A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	O	P
BSPID	PERETAB	PERSECTION	CTRETAB	CTRSECTION	SECTION	MATRICULE	CONTRAT	SEXE	CADRE	BSCETP	BSCCADRE	BSPSEXE	BSCPRESNT3112	BSCBILSOC
1055	ET01	100	ET01	100	ET01\0100	9	1.1.0	2	1	1	Oui	Féminin	Oui	Administration-gestion
1060	ET01	100	ET01	100	ET01\0100	14	1.1.0	2	1	1	Oui	Féminin	Oui	Administration-gestion
1065	ET01	100	ET01	100	ET01\0100	19	1.1.0	2	0	1	Non	Féminin	Oui	Administration-gestion
1192	ET01	100	ET01	100	ET01\0100	155	1.1.0	2	0	1	Non	Féminin	Oui	Administration-gestion
1225	ET01	100	ET01	100	ET01\0100	191	1.1.0	2	1	1	Oui	Féminin	Oui	Administration-gestion

La colonne I contient les prénoms et noms des personnes ; elle est volontairement masquée.

L'export des informations peut s'effectuer lors de la génération en cochant la case "Exporter les

données" et en configurant l'export

Génération du bilan social



La génération du bilan social permet de créer les fiches "bilan social" à partir des salariés et de leurs fiches contractuelles. Avant de lancer cette génération, il est nécessaire d'avoir créé correctement la nomenclature du bilan social et surtout la nomenclature des absences du bilan social.

C'est à partir de ces fiches que sera calculé le bilan social.

Veillez indiquer l'année du bilan social à générer Exporter les données

Inclure les salariés sans contrat Utiliser la date de début d'activité comme entrée (au lieu de la date d'embauche)

Inverser l'ordre de traitement des contrats Ne traiter que l'historique et les absences Ne pas utiliser les données archivées pour le bilan social

Les options de configuration sont :

Données à exporter

Personnes

Contrats

Traitement des absences

Traitement de l'historique

Liste des absences traitées

Valeurs extraites de l'historique

Répertoire de destination

...

Par défaut, toutes les options sont cochées. Il faut sélectionner les données voulues. Il y a un fichier par option :

- BSAbs_2020_20240228_172452.csv
- BSDetAbs_2020_20240228_172452.csv
- BSDetHisto_2020_20240228_172452.csv
- BSHisto_2020_20240228_172452.csv
- BSPers_2020_20240228_172452.csv
- BSPersFic_2020_20240228_172452.csv

Contenu pour les personnes :

F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X
BilCat	Sexe	DateNais	Age	Nationalite	TypeSal	Promotion	Brut	BrutMoy	NbMoisBrut	EntreeAsso	DureeAncAs	NBPresFinM	NBPresFinM	PresentAu31	PresentAu01	PresentAnn	IsActive	SortieAnnee
1	2	03/11/1966	54	1	0		0	0	0	01/12/2006	14,08	12	1	1	1	1	1	0
1	2	07/02/1987	33	1	0		0	0	0	31/08/2020	0,33	5	0,42	1	0	0	1	0
1	2	12/06/1958	62	1	0		0	0	0	02/09/2004	16,33	12	1	1	1	1	1	0
1	2	03/03/1970	50	1	0		0	0	0	06/09/2007	13,32	12	1	1	1	1	1	0
1	2	30/03/1973	47	1	0		0	0	0	12/10/1999	21,22	12	1	1	1	1	1	0
1	2	16/08/1967	53	1	0		0	0	0	05/09/2013	7,32	12	1	1	1	1	1	0
1	2	15/03/1974	46	1	0		0	0	0	09/01/2004	16,98	12	1	1	1	1	1	0

Contenu pour les fiches contrats

G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	
C_Entree	C_Sortie	C_TypeFiche	C_TypeEmpl	C_Cadre	C_ETP	C_ETPAnnue	C_Brut	C_BrutMoye	C_NbMoisBr	C_NatCo	C_TypeClotu	C_MotifLic	C_MotifFin	C_CatSoc	C_Metier	C_NBHtrav	C_NBHPaye	C_NBPresFir	C_NBPresFir	C_PresentAu	C_PresentAu	C_Pr
01/12/2006		2	1	1	1	1	0	0	3	1				1	9999	0	0	12	1	1	1	1
31/08/2020		2	1	0	1	0,34	0	0	1	1				3 461c	0	0	5	0,42	1	0	0	0
02/09/2004		2	1	0	1	1	0	0	3	1				3 461d	0	0	12	1	1	1	1	1
06/09/2007		2	2	0	0,75	0,75	0	0	3	1				3 461d	0	0	12	1	1	1	1	1
12/10/1999	01/05/2021	2	1	1	1	1	0	0	3	1	1008		43	1	9999	0	0	12	1	1	1	1

Conclusion

Il est possible d'éviter les mauvais résultats de valorisation du bilan social en paramétrant correctement l'écran de génération.

Il faut cocher les cases :

- "Inverser l'ordre de traitements des contrats"
- "Utiliser la date de début d'activité comme entrée"
- "Ne pas utiliser les données archivées pour le bilan social"

Et ne pas cocher la case "Ne traiter que l'historique et les absences".

Génération du bilan social



La génération du bilan social permet de créer les fiches "bilan social" à partir des salariés et de leurs fiches contractuelles.

Avant de lancer cette génération, il est nécessaire d'avoir créé correctement la nomenclature du bilan social et surtout la nomenclature des absences du bilan social.

C'est à partir de ces fiches que sera calculé le bilan social.

Veuillez indiquer l'année du bilan social à générer

2023

Exporter les données

Configurer l'export

Inclure les salariés sans contrat

Utiliser la date de début d'activité comme entrée (au lieu de la date d'embauche)

Inverser l'ordre de traitement des contrats

Ne traiter que l'historique et les absences

Ne pas utiliser les données archivées pour le bilan social

Revision #16

Created 28 February 2024 13:42:15 by Jean François KERSERHO

Updated 5 November 2025 15:10:34 by Jean François KERSERHO